

Procès-Verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 10 octobre 2020

Préambule :

La Présidente rappelle que nous vivons des circonstances exceptionnelles, l'AG qui aurait dû se tenir en mars ayant été reportée à ce jour et un protocole sanitaire tout aussi exceptionnel a été mis en place pour sécuriser au maximum cette AG. Elle demande à chacun de veiller à respecter les gestes barrières et conserver son masque.

Nomination des scrutateurs : Pierre Fressonnet et René Thobie.

Les statuts de l'association ne prévoient pas de quorum pour une AGO.

26 membres sont présents et nous avons reçu 24 pouvoirs valides.

La Présidente déclare la séance ouverte.

Elle annonce les excuses des personnes absentes,

- Fouzia Kamal, adjointe au maire en charge de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme,
- Madame Martine Vagner,
- Messieurs Georges Ducoulombier, François Lemonne, Eric Lenud, Georges Vogt

Elle remercie pour sa présence,

- Damien Chantrenne, Directeur du musée d'Art et d'Histoire

1 - Rapport moral présenté par la Présidente

La Présidente commence par rappeler les valeurs de l'association : **être mécène et susciter l'intérêt pour le patrimoine.**

L'année 2019 fut marquée au musée par l'exposition consacrée aux Métezeau, du 7 avril au 17 décembre, qui a attiré 6.542 visiteurs.

Le musée a attiré sur l'exercice 14.126 visiteurs. Il est en constante progression depuis quelques années.

La Présidente rappelle également que la SAM agit aussi comme un **relais de transmission de la culture et du patrimoine.**

- en menant des actions pour développer auprès d'un large public la connaissance des œuvres d'art du musée
- en organisant des conférences, des visites guidées, en publiant un cahier annuel et des ouvrages

Les relations avec notre environnement

En 2017, l'association comptait 216 adhérents, en 2018 : 195 et en 2019 : 175 adhérents. L'érosion de poursuit, il faudrait donc trouver la façon d'attirer de nouveaux membres. Nos adhérents sont principalement situés à Dreux à près de 56 % contre 61 % en 2018 30 % se situent dans les autres communes d'Eure-et-Loir (gagné 4 points), 14% (gagné 1 point) hors département

Nous progressons hors Dreux et nous déclinons intramuros.

Les organismes externes de tutelle

L'association adhère au Groupement régional des Amis des Musées et nous sommes affiliés à la Fédération Nationale, la FFSAM (siège à Paris). C'est une façon de communiquer sur notre musée et dans le numéro de l'été 2019, nous avons fait paraître un article sur la restauration du Saint Pierre pénitent.

Les réseaux sociaux

La page Facebook se porte bien ; elle connaît une évolution positive.

Remerciements

La Présidente remercie M. le Maire et les conseillers municipaux, en particulier Madame Fouzia Kamal, et n'oublie pas Christophe Le Dorven, pour le soutien et la confiance qu'il a témoigné à la Société des Amis du Musée durant de nombreuses années et pour la subvention qu'ils ont bien voulu nous accorder en 2019.

Elle remercie également l'Office du tourisme, la Fondation Saint Louis et Monseigneur le Prince Jean pour leur accueil chaleureux à la Chapelle royale en décembre dernier pour le lancement de l'ouvrage *D'un gisant l'autre, les gisants de la duchesse d'Alençon*, par Valérie Montalbetti-Kervella.

Suivent les remerciements aux membres du comité directeur et aux bénévoles.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2 - Rapport d'activité présenté par la secrétaire

La secrétaire énumère les activités proposées aux adhérents : conférences, sorties, etc... ainsi que les participations de la SAM aux différents événements organisés par la ville ou le musée.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

3 - Rapport financier 2019 et quitus au Trésorier

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et il est donné quitus au trésorier

4 - Budget Prévisionnel 2020

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

5 - Élection des membres du Comité Directeur

Cinq mandats arrivent à échéance : Mmes Ghenassia et Vagner, MM Lemonne, Thobie et Vogt ; quatre membres sollicitent le renouvellement de leur mandat. M. Vogt ne souhaite pas se représenter. Pour le remercier pour sa présence depuis des années au sein de l'association, il a été nommé Président d'honneur aux côtés de Madame Valembas. Trois nouveaux candidats se présentent également, Mme Sarah Bakkali, MM. Christophe Guillouet et Éric Léger.

Les statuts prévoient que la Société soit administrée par un Comité Directeur de neuf membres au moins et de douze membres au plus.

À l'issue du vote, les mandats de Mmes Ghenassia et Vagner et ceux de MM. Lemonne et Thobie sont renouvelés et Mme Bakkali, MM. Guillouet et Léger ont été élus à l'unanimité.

6 - Fixation des cotisations pour l'exercice 2021

La cotisation à 20 euros pour les individuels et à 30 euros par couple est maintenue. La Présidente rappelle que la cotisation pour les moins de 25 ans est de 5 euros.

La Présidente fait remarquer que la déduction fiscale n'est accordée que lorsqu'aucun service n'est rendu, or la gratuité des conférences ou du Cahier annuel pour nos adhérents pose problème. La

loi étant applicable dès 2020, il conviendra de faire, comme le pratiquent déjà d'autres associations, par exemple l'UDTL, et de ne délivrer un reçu fiscal que pour la part du versement supérieur à la cotisation.

7 - Projets année 2020

L'année 2020 a été impactée par le COVID mais nous espérons pouvoir maintenir la qualité et la quantité d'évènements proposés : 7 conférences et 2 ou 3 sorties ; la publication du *Cahier*, la publication de l'ouvrage de G. Vogt *Dreux dans les Guerres de religion des XVI^e et XVII^e siècles* et reprendre le projet du site Internet et le référencer.

8 - Questions diverses

Intervention du Directeur du Musée qui indique les activités durant le confinement dont :

- Web Muséo : 500 œuvres référencées
- La Minute de Delphine
- Présentation de la prochaine exposition pour 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôt l'Assemblée Générale à 18 heures.

